

ÉPERNAY, le 4 juin 2013

A l'attention des résidents des immeubles, sq. Chopin et Berlioz

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans le courrier du TOIT CHAMPENOIS du 23 avril 2013, notre société a été retenue pour effectuer les travaux de réhabilitation de vos immeubles.

Nous sommes désormais votre principal interlocuteur pour toutes les questions liées aux travaux. Exemples : prise de rendez-vous, réclamations liées aux travaux réalisés, questions d'ordre général sur le déroulement et le calendrier d'intervention, etc.

POUR NOUS JOINDRE

PAR TELEPHONE : COMPOSEZ LE 0.800. 400.501, numéro vert – appel gratuit.

Une permanence téléphonique sera assurée par Mme Pauline Mulpas, Assistante de travaux, à partir du 7 juin prochain, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

PAR E-MAIL : ECRIVEZ-NOUS à l'adresse suivante : relation-locataire-bernon@sionneau.fr

POUR SOUMETTRE VOS IDEES

Une boîte à lettres est à votre disposition dans le hall d'entrée du 2, square Berlioz.

POUR VOUS ISOLER DES NUISANCES DU CHANTIER

Nous vous rappelons que pendant le temps des travaux, un **appartement aménagé est mis à votre disposition : 4, square Chopin – Appartement 14.**

Il est possible de s'y rendre entre 8 h 30 et 17 h 30, du lundi au vendredi. Les clés doivent être réservées soit auprès de l'entreprise SIONNEAU, ou de votre gardien d'immeubles.

Vous trouverez ci-après le déroulement des travaux des prochaines semaines :

Les travaux dans vos immeubles ont commencé. Nous réalisons actuellement les états des lieux de vos logements.

Puis, nous engagerons les travaux suivants, en commençant par le square CHOPIN :

- Nous allons remplacer le panneau situé sur la baie vitrée du séjour par un panneau provisoire, dans l'attente de vos nouvelles fenêtres.
- Des échafaudages vont ensuite être montés afin de permettre l'acheminement des fenêtres et la pose de l'isolant thermique des façades.
- Pour renforcer l'isolation de vos immeubles, nous allons condamner les fenêtres des cages d'escalier. Pour votre sécurité, l'éclairage sera renforcé.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Damien SIONNEAU
Groupement d'entreprises SIONNEAU